MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 55 (2021), p. 275-302

Julien Loiseau

Le Caire 1389: la guerre imminente

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710489 *BCAI 38*
9782724710021 *Athribis VIII* Carolina Teotino
9782724710069 *Gebel el-Zeit III* Georges Castel
9782724709926 *Ouadi el-Jarf I* Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427 *Ermant III* Christophe Thiers
9782724710144 *Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d?Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)* Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007 *Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe* Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038 *Les textes de la pyramide de la reine Ânkhesenpépy II* Bernard Mathieu

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

JULIEN LOISEAU*

Le Caire 1389

La guerre imminente

RÉSUMÉ

Le Caire a rarement connu la guerre au long de son histoire millénaire. Parmi les épisodes militaires qui ont directement affecté la capitale égyptienne, l'assaut conduit au printemps 1389 par des émirs rebelles venus de Syrie a poussé le sultan de l'époque, al-Ẓāhir Barqūq, à renoncer au trône, mais n'a entraîné que des combats sporadiques et des destructions limitées. En revanche, l'imminence de la guerre au printemps 1389 agit comme un révélateur des structures spatiales, des institutions et de la vie quotidienne dans la capitale égyptienne, au moment où le pouvoir tente d'en organiser la défense et de conserver le soutien de sa population. Le récit que le notaire Ibn al-Furāt (1335-1405) donne des événements, dont il fut un témoin direct, jette une lumière inédite sur l'espace urbain et la société urbaine, au cours de ces quelques semaines où Le Caire se prépara fébrilement à la guerre.

Mots-clés : fiscalité, *fitna*, fortifications, Le Caire, siège, sultanat mamelouk

ABSTRACT

Cairo 1389: Impending War

Cairo has seldom experienced war during its thousand years of history. The assault launched in the spring of 1389 by rebel emirs from Syria is among the few military events that directly affected the Egyptian capital. It compelled Sultan al-Ẓāhir Barqūq to abandon the throne but caused only sporadic fighting and limited destruction. However, the imminence of war in the spring of 1389

* Julien Loiseau, Aix-Marseille Univ., CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence, France, julien.loiseau@univ-amu.fr

AnIsl 55 (2021), p. 275-302 Julien Loiseau
Le Caire 1389: la guerre imminente
© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

revealed Cairo's spatial structures, institutions and daily life at the very moment the ruling elite tried to organize the city's defense and to secure the support of its inhabitants. As a direct witness to the events, the notary Ibn al-Furāt (1335–1405) provides a narrative that sheds new light on the city's urban spaces and society at a time when Cairo was feverishly preparing itself for the war.

Keywords: taxation, *fitna*, fortifications, Cairo, siege, Mamluk sultanate

ملخص

القاهرة ١٣٨٩: الحرب الوشيكة

اختبرت القاهرة الحرب نادرًا على مدار تاريخها الممتد على أكثر من ألفية. وبين الوقائع العسكرية النادرة التي مست العاصمة المصرية بشكل مباشر، يُعَد الهجوم الذي شنه بعض الأمراء المتمردين القادمين من الشام على القاهرة في ربيع ١٣٨٩، والذي دفع السلطان المملوكي الحاكم آنذاك، الظاهر برقوق، إلى التخلي عن العرش. بيد أنه لم يؤد إلا إلى اشتباكات قتالية متفرقة وتدمير محدود. في المقابل، كان اقتراب الحرب من المدينة في ربيع ١٣٨٩ بمثابة كاشف للهياكل المكانية والمؤسسات والحياة اليومية في العاصمة المصرية أثناء سعي السلطة لتنظيم الدفاع والحفاظ على دعم سكان المدينة لها. إن رواية موثق العقود ابن الفرات (١٣٣٥-١٤٠٥) للأحداث، التي كان شاهدًا مباشرًا عليها، تسلط ضوءًا جديدًا على الحيز العمراني والمجتمع الحضري للمدينة، إبان تلك الأسابيع التي كانت القاهرة تستعد فيها للحرب بشكل محموم.

كلمات مفتاحية: نظام الضرائب، فتنة، تحصينات، القاهرة، حصار، السلطنة المملوكية

* * *

Fondée sous le signe astrologique propice de la planète mars (al-Qāhir), Le Caire (al-Qāhira) n'a guère connu d'événements militaires majeurs au cours de son histoire millénaire. Longtemps protégée par le double glacis du Delta du Nil et de la péninsule du Sinaï, la capitale égyptienne est restée à l'écart des principaux théâtres de guerre et s'est le plus souvent soumise sans combattre lorsque de nouveaux maîtres s'imposaient au pays. À ce constat général, on trouvera certes quelques exceptions notables : le siège du Caire par les Francs du roi Amaury Ier de Jérusalem en novembre 1168, aussitôt levé devant l'incendie délibéré des quartiers sud d'al-Fusṭāṭ par le vizir du calife fatimide[1] ; la prise de la capitale du sultanat mamelouk

1. Raymond, 1993, p. 80-82.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

par les armées du sultan ottoman Selım au terme de trois jours de combat en janvier 1517[2] ; l'occupation française du Caire, enfin, inaugurée sans coup férir après la victoire de Bonaparte sur d'autres Mamelouks en juillet 1798, mais marquée par deux soulèvements de la population cairote et leur écrasement par l'armée française en octobre 1798 puis en mars-avril 1800[3]. À cette occasion, exploitant les rares reliefs de la topographie du Caire, presque entièrement plane à l'exception de l'éperon de la Citadelle de la Montagne (Qalʿat al-Ǧabal), les Français fortifièrent douze de ces collines artificielles (*kīmān*), nées de l'amoncellement de décombres, qui ceinturaient l'espace urbain de la capitale égyptienne depuis le Moyen Âge[4].

C'est cependant à la lumière d'un autre épisode militaire que l'on se propose ici d'étudier les effets de la guerre, ou à tout le moins de son imminence, sur le corps physique et social de la ville, à une époque où Le Caire était l'une des cités les plus peuplées du monde médiéval. Entre mars et juin 1389 (rabīʿ I et ǧumādā II 791), la capitale du sultan mamelouk al-Ẓāhir Barqūq s'apprêta à soutenir l'assaut d'une armée rassemblée en Syrie par des émirs rebelles, puis se donna aux vainqueurs après quelques engagements limités et l'abdication du souverain, non sans avoir subi entre-temps les affres du pillage. Modestes quant à l'ampleur des combats et des destructions, opposant entre elles deux factions du régime mamelouk et non un ennemi étranger aux maîtres du pays, les événements du printemps 1389 semblent moins de l'ordre de la guerre (*ḥarb*) que de celui des troubles (*fitna*), comme le sultanat mamelouk en avait connu tant depuis les années 1340[5]. La reprise des combats en août 1389 (šaʿbān 791), opposant cette fois deux des vainqueurs de la veille, semble confirmer *a posteriori* la nature des affrontements précédents. Pourtant, jamais dans la longue série des *fitna*-s du sultanat mamelouk, avant comme après le règne d'al-Ẓāhir Barqūq, non plus que dans l'histoire de la capitale égyptienne avant 1517 et la brutale conquête ottomane, Le Caire n'a été mis en défens avec autant de précautions qu'au printemps 1389 ; jamais ses habitants n'ont été aussi délibérément mobilisés ; jamais la ville n'a eu à subir plusieurs jours durant le pillage de l'armée victorieuse ; jamais elle n'a vu les vainqueurs prendre leurs quartiers dans les demeures des vaincus comme une armée étrangère.

Cette singularité des événements du printemps 1389 ne saurait néanmoins justifier à elle-seule qu'on les choisisse ici pour mettre en lumière ce que devenait Le Caire en temps de guerre au Moyen Âge. Sans doute leur importance nous serait-elle restée inaperçue sans le témoignage exceptionnel d'un contemporain sur lequel s'appuient largement les « savants historiens » postérieurs lorsqu'ils accordent au récit de cette séquence une attention particulière : c'est au *Tārīḫ* d'Ibn al-Furāt (1335-1405) que l'on doit en effet l'essentiel de la matière sur laquelle repose le propos qui va suivre[6]. Formé à la science du *ḥadīṯ*, notaire et témoin instrumentaire

2. Lellouch, Michel, 2013, p. 1-48.
3. Raymond, 1998.
4. Loiseau, 2010, I, p. 100-108.
5. Van Steenbergen, 2006. Sur l'histoire politique de la période 1382-1412, dans laquelle s'inscrivent les événements étudiés ici, on se reportera désormais à Onimus, 2019. Voir également Martinez-Gros *et al.* (dir.), 2011.
6. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 104. L'expression *ʿulamāʾ al-tārīḫ* est employée par l'auteur. Sur la vie et l'œuvre d'Ibn al-Furāt, voir Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī, *Inbāʾ*, II, p. 313, nº 23 ; Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī, *Ḏayl*, nº 242, p. 108-109 ; Little, 1998, p. 433 ; Massoud, 2007, p. 34-38.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

au Caire dans le quartier de Qanṭarat Qadādār[7], Ibn al-Furāt entreprit de composer les annales de son siècle, le huitième de l'hégire, prolongeant par la suite son œuvre de manière régressive. Compilateur scrupuleux pour les périodes plus anciennes, il tient pour son propre temps un véritable journal des événements (*ḥawādiṯ*) de la capitale égyptienne, doublé des nécrologies (*wafayāt*) des principaux défunts de l'année : on n'en connaît cependant que deux fragments, couvrant respectivement les années 773-793/1371-1391 (d'après une copie effectuée et remaniée par le damascène Ibn Qāḍī Shuhba dans la première moitié du XVe siècle)[8] et les années 789-799/1387-1397 (éditées à partir du manuscrit unique de l'œuvre)[9]. Le récit que le grand historien du Caire al-Maqrīzī (1364-1442) donne des événements du printemps 1389, dont il fut pourtant le témoin, synthétise celui d'Ibn al-Furāt et ne lui apporte guère d'éléments nouveaux[10]. Autres témoins directs, Ibn Ḫaldūn (1332-1406) ne dit mot de la dimension urbaine de cette *fitna* qui coûta son trône au sultan al-Ẓāhir Barqūq[11] ; Badr al-Dīn al-ʿAynī (1361-1451) ne détaille guère que la liste des maisons émirales pillées au Caire par l'armée syrienne[12] ; Ibn Ḥağar al-ʿAsqalānī (1372-1449), qui reconnaît pourtant volontiers sa dette à l'égard du *Tārīḫ* d'Ibn al-Furāt, ne livre des événements qu'un récit très laconique[13]. C'est donc pour l'essentiel sur le journal d'un modeste notaire du Caire, tout juste rentré du pèlerinage à La Mecque[14], que l'on s'appuiera pour comprendre les effets de l'imminence de la guerre sur la capitale égyptienne au printemps 1389.

Le premier de tous, et le plus important pour écrire l'histoire des villes, est que la guerre agit comme un révélateur des structures urbaines. Qu'il s'agisse de la topographie, de la sociologie, de l'économie ou des institutions urbaines, celles-ci apparaissent sous la loupe des événements à une échelle qui échappe à l'écriture de la chronique des temps ordinaires. Le Caire ne fut pas transformé en profondeur par les événements du printemps 1389, mais ces derniers sortent provisoirement de l'ombre des pans entiers de l'organisation et de la vie quotidienne de la capitale égyptienne. Dans l'étude de ces quelques semaines où la ville s'est préparée au pire, on ne rencontrera ni fait monstrueux ni comportement exceptionnel, mais on entrapercevera Le Caire avec plus de précision qu'à l'ordinaire.

7. Le Ḫuṭṭ Qanṭarat Qadādār se trouvait sur la rive droite du Ḫalīǧ al-Nāṣirī, à faible distance vers le Sud de la Birkat Qarmūṭ, dans les quartiers Ouest de la capitale égyptienne. Cf. Loiseau, 2010, II, cartes 8 et 9, p. 606-607, nos 171 et 172.

8. Ibn Qāḍī Šuhba, *al-Muntaqā min Tārīḫ Ibn al-Furāt*, Chester Beatty ms. 4125 : voir Reisman, 1998 ; Massoud, 2007, p. 35. Nous n'avons pas pu consulter ce manuscrit.

9. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, 2. La présente étude se fonde sur cette version du texte d'Ibn al-Furāt.

10. Al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, III, 2, p. 597-628. Ibn Taġrī Birdī (1409-1470) calque son récit, comme souvent, sur celui de son aîné : Ibn Taghrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 266-294 ; trad. angl. part. William Popper 1954-1963, I, p. 28-45. Mais il tient néanmoins certains détails de son propre père, l'émir Taġrī Birdī al-Ẓāhirī, qui fut un acteur des combats, voir par exemple *Nuǧūm*, XI, p. 283.

11. Ibn Ḫaldūn, *Taʿrīf*, p. 326-327 ; trad. fr. A. Cheddadi, *Le Livre des exemples*, I, p. 208-210.

12. Al-ʿAynī, *ʿIqd al-ǧumān*, p. 239-242.

13. Ibn Ḥağar al-ʿAsqalānī, *Inbāʾ*, I, p. 366-369.

14. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 49.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le récit de la *fitna* du printemps 1389 et l'analyse de ses ressorts politiques excèdent très largement le propos de cet article. Mais il n'est pas inutile de revenir en premier lieu sur la chronologie des événements, dont le rythme affecte sensiblement la perception qu'en eurent les habitants du Caire.

1. Le Caire en temps de guerre

La séquence que l'on se propose d'étudier s'étire sur trois mois et demi, de la mi-mars (mi-rabīʿ I) à la fin juin 1389 (fin ǧumādā II 791), dans un contexte déjà profondément troublé par l'épidémie de peste qui s'est déclarée au début du printemps dans la capitale égyptienne, la deuxième en un an[15]. Quatre phases peuvent être distinguées.

Le premier temps est celui de la révolte des émirs de Syrie, autour du vice-roi d'Alep, l'émir Yalbuġā al-Nāṣirī, dont la rumeur est parvenue au Caire dès la fin du mois de janvier 1389 (muḥarram 791), avant d'être officiellement confirmée par le sultan devant ses officiers à la mi-février, lequel ordonne la préparation d'une expédition en Syrie. Mais ce n'est qu'à la mi-mars que des nouvelles alarmantes jettent le trouble au Caire et provoquent le départ des contigents des émirs d'Égypte sous la conduite du commandant en chef des armées (*atābak al-ʿasākir*), le grand émir Aytamiš al-Baǧǧāsī[16]. Ibn al-Furāt décrit le spectacle haut en couleurs de ce départ échelonné sur trois jours : le 15 mars, la foule des badauds, hommes et femmes, forme une longue haie d'honneur sur le parcours du contingent (*ṭulb*) du grand émir, rassemblé près du Nil sur un *maydān* (ou terrain d'entraînement), avant de remonter le long du fleuve jusqu'au quartier d'al-Raydāniyya, lieu de campement des armées au Nord de la ville[17] (fig. 1). Mais le 25 avril (27 rabīʿ II), la capitale égyptienne apprend la désastreuse défaite des émirs d'Égypte face aux rebelles de Syrie, intervenue six jours plus tôt devant Damas à Ḫān Lāǧīn, la capture du grand émir Aytamiš et les déprédations des vainqueurs dans la capitale syrienne[18].

Le deuxième temps est celui de la menace militaire croissante que les émirs rebelles de Syrie font peser sur l'Égypte et sa capitale, désormais sous l'empire incontrôlable de la rumeur. Dès le 25 avril, déjà, elle amplifie les nouvelles du désastre de Ḫān Lāǧīn : le bruit se répand que la citadelle du Caire a fermé ses portes, déclenchant les premiers désordres et le pillage des stocks de pain. Huit jours plus tard, la fébrilité de la population déforme cette fois la teneur d'une proclamation sultanienne et répand le bruit d'une abolition totale des taxes indirectes (*maks*, pl. *mukūs*) quand le sultan ne faisait qu'annoncer la suppression des taxes sur la paille et l'alfa[19] – on reviendra plus loin sur la question de la fiscalité urbaine en temps de guerre. La rumeur ne fait qu'accroître son emprise à mesure que les informations parviennent plus difficilement au Caire – le ralliement aux rebelles du vice-roi de Gaza entraînant l'interruption

15. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 66-75. Shoshan, 1981, p. 396.
16. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 50-51, 54-55 et 58. Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 255, 259 et 262-263.
17. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 58-59.
18. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 66 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 266.
19. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 66 et 71.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de tout contact avec la Syrie. Les rêves prémonitoires des soufis prennent le relais, qui voient le chef des rebelles, l'émir Yalbuġā al-Nāṣirī, se faire reconnaître comme « sabre de Dieu » par le fameux conquérant du VIIe siècle Ḫalīd Ibn al-Walīd ou par le Prophète lui-même[20]. Dans le même temps, les grands *qāḍī*-s, représentants de l'islam officiel, se rendent en cortège au Sanctuaire des Reliques du Prophète (Ribāṭ al-Āṯār al-nabawiyya), au sud du Caire, assistent à la lecture du *Ṣaḥīḥ* d'al-Buḫārī, avant de prier pour la victoire du sultan et pour que Dieu fasse que tout se termine bien[21]. Cette deuxième séquence voit également Le Caire se préparer à un siège – on reviendra plus loin sur les mesures de mise en défens de la citadelle et de la ville elle-même –, de plus en plus fébrilement à mesure que l'ennemi approche : le 24 mai, on apprend au Caire que son avant-garde a atteint Qaṭya, poste douanier à la frontière administrative entre l'Égypte et la Syrie sur la côte Nord du Sinaï ; le 25 mai, que ses armées sont déjà à al-Ṣāliḥiyya, place-forte située à la lisière du Delta oriental et du désert et, le lendemain, que ses éclaireurs ont atteint Bilbays, à deux étapes du Caire : l'information parvient de plus en plus vite dans la capitale à mesure que l'ennemi s'approche. Le 30 mai, on apprend que les émirs rebelles campent à Birkat al-Ḥaǧǧ, point de départ des caravanes du pèlerinage, à seulement une étape du Caire, puis, à la fin du même jour, qu'un premier accrochage a opposé leur avant-garde aux troupes du sultan au milieu des collines de décombres qui bordent le quartier d'al-Ḥusayniyya, au Nord de la ville[22].

Le troisième temps aurait pu s'étirer plusieurs semaines durant. Mais le siège du Caire par les armées rebelles des émirs de Syrie n'aura pas lieu. La journée du 31 mai 1389 (4 ǧumādā II 791) voit les dernières troupes fidèles au sultan affronter à trois reprises les assaillants. Si ces engagements d'ampleur limitée tournent tous en faveur des défenseurs, pourtant en infériorité numérique, le rapport de force s'est déjà inversé à la suite des nombreuses défections intervenues la nuit précédente. Plus tard dans la même journée, le gouverneur d'al-Qāhira, personnage-clé en temps de guerre comme on le verra, abandonne son poste et se cache : le signal du pillage est donné avant même que la ville ne s'ouvre à ses vainqueurs, et nombre de prisonniers de droit commun profitent des circonstances pour s'évader. Quelques heures plus tard, le sultan renonce au trône et se cache à son tour dans la capitale : il demeure introuvable pendant près de dix jours[23].

Le quatrième et dernier temps n'est pas seulement celui de l'avènement d'un nouveau sultan : le 2 juin 1389, le prince qalaounide Ḥāǧǧī, ancien sultan déchu sept ans plus tôt, est sorti par les émirs vainqueurs des palais de la Citadelle et porté sur le trône pour la seconde fois, non plus sous le nom de règne d'al-Ṣāliḥ mais sous celui plus martial, bien qu'il n'ait pris aucune part aux événements des jours précédents, d'al-Manṣūr (le Victorieux)[24]. Mais pour les habitants du Caire, du moins pour ceux dont notre notaire se fait le porte-voix, le plus

20. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 74 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 270.
21. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 72-73.
22. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 74, 79 et 81-82 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 281.
23. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 83-84. Sur la traque de l'ancien sultan et les conditions de son arrestation, voir Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, IX, 1, p. 324-325.
24. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 94 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 319-320.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

urgent est que cessent enfin les pillages. Le 8 juin, les craintes des commerçants sont toujours vives et le gouverneur les engage à la plus grande prudence. C'est que les hommes en armes, mamelouks de Syrie et irréguliers turcomans et bédouins (*ʿurabāʾ*), sont encore nombreux dans la capitale égyptienne. Le 10 juin, ordre est donné à tous de ne plus porter leurs armes dans les rues. Deux semaines plus tard, toutes les troupes de Syrie entrées au Caire avec les émirs rebelles sont sommées de repartir dans leur pays[25]. Le 26 juin 1389 (dernier jour de ǧumādā II 791), la paix civile (*amān*) proclamée dans les rues du Caire, assortie de la possibilité d'un recours rétroactif en justice auprès du grand émir pour tous ceux qui estiment avoir été lésés au cours des vingts années écoulées, vient clore le temps de la reprise en main de la capitale égyptienne et la séquence ouverte trois mois et demi plus tôt[26].

2. Défendre la ville ou la Citadelle ?

Au printemps 1389, voilà plus de deux siècles, depuis 1168 et la tentative avortée des Francs d'Amaury Ier de Jérusalem, que Le Caire n'a pas eu à se préparer à un siège. C'est qu'entretemps, la ville a fait l'objet d'un chantier de fortification des plus dissuasifs, voulu par Saladin : en 1171, la reconstruction des fronts Nord et Est de l'enceinte d'al-Qāhira édifiée à la fin du XIe siècle ; entre 1174 et 1208, la construction d'une citadelle sur un éperon rocheux situé entre al-Qāhira et al-Fusṭāṭ (Qalʿat al-Ǧabal) ; entre 1174 et 1178 enfin, appuyé à la citadelle en chantier, l'édification d'un mur d'enceinte du Nil au Nil, rejoignant le rempart d'al-Qāhira et englobant sur trois côtés – le fleuve formant le quatrième – les cités d'al-Qāhira et d'al-Fusṭāṭ, ne laissant hors les murs que la nécropole de la Qarāfa. Le territoire de la capitale égyptienne se trouvait ainsi pour la première fois unifié – la Citadelle formant désormais le troisième pôle d'attraction de cet immense espace intra-muros (fig. 2).

2.1. *Renforcer la Citadelle*

À compter de 1208, et à l'exception d'une courte parenthèse dans les années 1240 qui vit le sultan al-Ṣāliḥ Ayyūb édifier une nouvelle forteresse sur l'île de Rawḍa et y prendre ses quartiers, la Citadelle de la Montagne est devenue le siège du pouvoir souverain et de la cour – ce que les textes de l'époque appellent les Portes augustes, al-Abwāb al-šarīfa (fig. 3). Couronnant le mur d'enceinte de la ville, un premier quadrilatère fortifié de 18 hectares appelé al-Qulla (la Tour forte) abrite les casernements des mamelouks du sultan. Un second quadrilatère de 14 hectares, moins puissamment défendu, forme à l'Ouest du premier une enceinte intérieure, où est établi le complexe palatial du sultan, comprenant salle du trône, résidences, bureaux, magasins et mosquée. Trois portes principales commandent l'accès à cet ensemble : au Nord et au Sud, la Porte des degrés (Bāb al-Mudarraǧ, appelé aussi Bāb al-Darfīl) et la Porte de la Qarāfa s'ouvrent à la jonction des deux quadrilatères. À l'Ouest, la Porte de la chaîne

25. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 102-103, 105, 107 et 109.
26. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 109-110 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 330.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

(Bāb al-Silsila) livre accès depuis l'esplanade de Rumayla à l'enceinte intérieure du complexe palatial : c'est le point le plus faible du dispositif. À l'inverse, le quadrilatère de la « Tour forte », qui domine l'ensemble, constitue un refuge quasi-inexpugnable.

Au printemps 1389, il y a près d'un demi-siècle, depuis le troisième règne d'al-Nāṣir Muḥammad (1310-1341) qu'aucun chantier d'envergure n'a modifié l'organisation de la Citadelle du Caire. Les grands travaux d'al-Nāṣir Muḥammad avaient concerné pour l'essentiel le complexe palatial[27]. C'est en face de la salle du trône (*al-īwān al-kabīr*) édifiée par son illustre prédécesseur qu'al-Ẓāhir Barqūq fait construire, entre 1382 et 1389, un *sabīl-kuttāb*, fondation pieuse associant – comme on a commencé à le faire au Caire depuis quelques années seulement – une citerne, une fontaine et une école pour les orphelins ; Barqūq est aussi le premier à établir un moulin dans la citadelle ; il fait enfin édifier, au cours de la même période, une seconde fontaine au pied de la Citadelle, côté Nord, face à l'entrée de l'Hôtel de l'hospitalité (Dār al-Ḍiyāfa) où sont logées les délégations à leur arrivée au Caire, non loin de la Porte des degrés[28]. L'approvisionnement de la Citadelle est sans surprise une question stratégique : le 10 mai 1389, alors que la menace des émirs de Syrie se précise, le sultan ordonne de stocker des subsistances pour une durée de deux mois et de relier l'aqueduc qui alimente la Citadelle à la citerne qu'il y a fait construire[29]. Mais Barqūq n'a pas attendu cette date pour renforcer les défenses de la forteresse.

Ibn al-Furāt – et al-Maqrīzī à sa suite – placent au 9 ǧumādā I 791/6 mai 1389 l'ordre donné par le sultan de restaurer tout ce qui devait l'être sur les murs, les tours et les portes de la Citadelle[30]. Or une inscription commémore les travaux réalisés dans l'urgence de la révolte des émirs de Syrie : encastrée dans le mur Ouest de l'enceinte intérieure, du côté de l'esplanade de Rumayla, elle date la « fondation » (*inšāʾ*) du rempart – il s'agit plus probablement d'une simple restauration – du mois de rabīʿ II 791/avril 1389[31]. Le sultan n'a pas attendu la défaite de ses troupes devant Damas, le 19 avril, pour renforcer au plus vite les fortifications de la Citadelle du Caire. Signe de l'importance accordée par Barqūq à ce chantier, il en a confié la direction (*ʿalā yad*) à l'émir Ǧarkas al-Ḫalīlī[32]. Les fonctions de ce dernier, grand connétable

27. Rabbat, 1995.

28. Al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, III, 2, p. 946. Ces trois aménagements ont bien été réalisés au cours du premier règne de Barqūq (1382-1389) : Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 85-86 (qui ne localise pas le second *sabīl*). Ibn Taġrī Birdī ne mentionne que le *sabīl* édifié en face du Grand *īwān* (*Nuǧūm*, XI, p. 291).

29. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 73. Al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, III, 2, p. 605-606. L'aqueduc, alimenté par le Nil, rejoignait la Citadelle au Sud-Ouest. Il sera saboté dans la nuit du 30 au 31 mai par l'émir Qarā Damurdāš al-Aḥmadī, commandant en chef des armées d'Égypte (*atābak al-ʿasākir*), avant de faire défection et de rejoindre le camp des rebelles, Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 282.

30. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 72 ; al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, III, 2, p. 604.

31. Van Berchem, *Corpus Inscriptionum Arabicarum*, p. 89, nº 53. *Répertoire chronologique* [désormais abrégé en *RCEA*] XVIII, nº 791 002. *Thesaurus d'épigraphie islamique* (www.epigraphie-islamique.org) [désormais abrégé en *Thesaurus*], nº 7064. Des travaux sont également réalisés sur ordre du sultan Barqūq sur le front Nord du rempart de Damas au cours des cinq premiers mois de l'année 791/1389, comme en témoigne une inscription partiellement conservée à Bāb al-Faraǧ : *RCEA* XVIII, nº 791 010 ; *Thesaurus*, nº 7072.

32. Son nom est également orthographié Ǧārkas et Ǧahārkas dans d'autres sources. Je conserve ici la leçon adoptée dans l'inscription.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du sultan (*amīr āḫūr kabīr*), l'amenaient à loger dans la résidence des Écuries sultaniennes, dans l'enceinte intérieure de la Citadelle, en lisière de l'esplanade de Rumayla – très exactement l'espace protégé par le rempart reconstruit. Mais Ǧarkas al-Ḫalīlī, qui a laissé son nom au Caire au célèbre Ḫān al-Ḫalīlī, est aussi celui qui, trois ans plus tôt, a dirigé le chantier de la *madrasa* monumentale du sultan au Bayn al-qaṣrayn. Homme de confiance de Barqūq, dont il est l'un des frères d'armes (*ḫušdāš*) et l'un des plus proches conseillers, sa mort devant Damas lors de la défaite des troupes égyptiennes le 19 avril fragilise un peu plus la position du sultan[33].

Les opérations de renforcement des défenses de la Citadelle du Caire se poursuivent tout au long du mois de mai. Deux secteurs font l'objet des attentions du sultan : le front oriental du quadrilatère supérieur, du côté de Ǧabal al-Muqaṭṭam, d'une part ; le secteur de la Porte des degrés (Bāb al-Mudarraǧ ou Bāb al-Darfīl) où se rejoignent, côté Nord, les deux quadrilatères de la Citadelle, d'autre part. Côté Muqaṭṭam, par où l'on craint que surgissent les assaillants, le débouché du Wādī al-Sidra est muré et le fossé qui protège la Citadelle, depuis la montagne jusqu'à la Porte des Degrés, est recreusé. Côté Porte des Degrés, un nouveau mur est construit pour protéger ce qui constitue l'une des principales entrées de la forteresse. Des pierres sont également amassées à proximité immédiate des différentes portes de la Citadelle, afin de pouvoir les murer rapidement, le cas échéant. Mangonneaux (*maǧānīq*) et autres engins de siège (*ālāt al-ḥiṣār*) sont installés dans la forteresse, avec leurs réserves de pierres, de matière incendiaire (*nafṭ*) et de projectiles de fer (*zaqāzīq ḥadīd*). Un secteur concentre particulièrement les hommes chargés de servir les engins de siège : les tours qui dominent le quartier d'al-Ṣuwwa, sur le flanc Nord de la Citadelle, où se trouvent à la fois l'Hôtel de l'hospitalité (Dār al-Diyāfa), le Magasin des Tambours (al-Ṭablḫāna) et la Porte des degrés[34]. Celle-ci est d'ailleurs la première porte de la forteresse à être murée, le 24 mai, alors que les nouvelles de l'entrée en Égypte des armées syriennes est parvenue au Caire. Il nous faudra revenir sur l'importance stratégique du secteur d'al-Ṣuwwa, véritable verrou des défenses de la Citadelle.

2.2. *Fermer Le Caire*

La forteresse n'est cependant pas le seul sujet de préoccupation du sultan. La ville elle-même se prépare pour un siège. Le 6 mai 1389, la première disposition prise concerne le vieux rempart d'al-Qāhira sur son front Sud – lequel sépare la vieille ville intra-muros des nouveaux quartiers qui se sont développés depuis le XIIIe siècle en direction de la Citadelle. Cinq points de passage permettent de circuler de l'une vers les autres : d'Ouest en Est, la Porte de la Trouée (Bāb al-Ḫarq), la Porte de la percée (Bāb al-Faraǧ), la fameuse Porte de Zuwayla par où passent les cortèges au centre du front Sud, la Poterne du bain d'Ayduġmiš (Ḫawḫat Ḥammām Ayduġmiš) et la Porte brûlée (al-Bāb al-Maḥrūq) à l'angle Sud-Est du rempart. La Poterne

33. Ibn Taġrī Birdī, *Manhal*, IV, nº 809, p. 205-207 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 266.
34. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 72, 73, 80, 82-83.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du bain d'Ayduġmiš, sans doute considérée comme le point faible du secteur, est en partie obstruée pour restreindre l'accès à un seul cavalier de front[35].

C'est cependant sur le front Est du rempart d'al-Qāhira que, quelques jours plus tard, les premières portes sont murées : la Porte du vizir (Bāb al-Wazīr), qui commande l'accès au quartier d'al-Ṣuwwa, en premier lieu, puis la Porte brûlée et la Porte neuve (al-Bāb al-Ǧadīd)[36]. Quant à la Porte de la qarāfa, qui commande l'entrée Sud de la ville – à ne pas confondre avec la porte du même nom à l'entrée Sud de la Citadelle –, elle voit l'un de ses deux battants fermé et muré, le second restant ouvert le jour, occasionnant une gêne considérable pour les cortèges funèbres particulièrement nombreux à se rendre dans la nécropole de la Qarāfa en ces temps de peste[37]. Le 25 mai, alors qu'enfle la rumeur, les Cairotes se pressent aux portes de la ville, qui pour y rentrer, qui pour en sortir, de crainte que la fermeture des accès ne les empêche de regagner leur demeure[38]. Le 30 mai, toutes les portes et poternes de la capitale sont fermées et pour certaines murées : seule la Porte de Zuwayla permet encore de circuler à l'intérieur de la ville, entre al-Qāhira et les quartiers Sud[39].

Les événements du printemps 1389 mettent en pleine lumière le rôle des différentes portes du Caire, dont les noms se font rares, en temps de paix, dans la chronique de la capitale égyptienne. Ainsi la Porte du fleuve (Bāb al-Baḥr) et la Porte de Šaʿriyya réapparaissent-elles soudain dans la toponymie du Caire, lorsque les réservistes de la Garde (*aǧnād al-ḥalqa*) y sont positionnés[40]. À la fin du XIVe siècle, Le Caire est encore une ville que l'on peut entièrement fermer : le 1er juin, trouvant closes la Porte des conquêtes (Bāb al-Futūḥ) et la Porte du secours divin (Bāb al-Naṣr), un officier rebelle s'introduit intra-muros par la porte dérobée (*bāb sirr*) de la mosquée al-Ḥākim, contiguë au rempart, et ouvre de l'intérieur les deux grandes portes Nord du Caire, livrant la cité au pillage[41].

La mise en défens de la ville ne se limite pas, cependant, à la fermeture de ses points d'entrée. Des barrières (*darb*) permettaient d'interdire l'accès à certaines rues du Caire, fermant ainsi tout un quartier[42]. Au cours du mois de mai 1389, les barrières existantes sont renforcées, certaines sont dotées d'une porte, et de nouvelles barrières sont édifiées sur ordre du sultan à l'entrée des quartiers (*ḥāra*-s) et des ruelles (*zuqāq*-s)[43]. À deux reprises, le 30 et le 31 mai, l'ensemble des

35. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 72.
36. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 74.
37. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 75.
38. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 77.
39. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 81.
40. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 80.
41. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 90.
42. Jean-Claude Garcin a suggéré de voir dans la multiplication des portes de quartier et le cloisonnement de la ville l'un des effets du resserrement de l'espace urbain du Caire au XVe siècle et l'une des formes emblématiques de la « ville traditionnelle » qui se met alors en place pour plusieurs siècles : Garcin, 1984, p. 147-148. Ces dispositifs existaient déjà avant la grande ruine du début du XVe siècle. Mais il est fort probable que les événements du printemps 1389 aient accéléré leur généralisation dans l'espace de la capitale égyptienne. Voir également Loiseau, 2010, II, p. 460-461.
43. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 71.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

portes (*bāb*-s), poternes (*ḫawḫa*-s) et portes de quartier (*darb*-s) sont fermées, dans la vieille ville intra-muros d'al-Qāhira comme dans les autres secteurs de la capitale[44]. L'objectif n'est pas seulement de protéger les quartiers contre le pillage mais d'entraver le cas échéant l'avancée des troupes adverses dans l'espace urbain. Trois barrières (*darb*-s) sont ainsi aménagées de part et d'autre des Ponts des lions (Qanāṭir al-Sibāʿ), point de passage stratégique sur le Canal du Caire (al-Ḫalīǧ) commandant l'une des voies d'accès principales à la Citadelle, la Ṣalība. Un mur est même construit pour protéger plus efficacement la rive Nord du Canal depuis l'Hippodrome des Pouliches (Maydān al-Mahāra). Ibn al-Furāt, qui exerçait ses fonctions de notaire non loin de là, à Qanṭarat Qadādār, s'est sans doute pressé avec la foule des badauds pour assister à ces aménagements. Ouvrages permanents (murs, barrières dotées de porte) ou temporaires (barricades de pierres, fossés creusés en travers des rues) sont ainsi dressés dans les quartiers situés entre la cité d'al-Qāhira, le Canal et Qalʿat al-Ǧabal, pour mieux défendre les accès de cette dernière[45]. La ville est ainsi mise en défens pour mieux protéger la Citadelle.

2.3. *Le verrou d'al-Ṣuwwa*

Nul exemple ne montre mieux cette hiérarchie des priorités défensives que celui d'al-Ṣuwwa, le quartier de « la Rampe » qui s'élève sur la pente Nord de l'éperon de la Citadelle – depuis la Porte du vizir (Bāb al-Wazīr), sur le front Est du rempart, jusqu'à la Porte des degrés (Bāb al-Mudarrağ), l'entrée Nord de la Citadelle. Les événements du printemps 1389 mettent en pleine lumière l'importance stratégique de ce secteur pour la défense du Caire[46].

Le 29 puis le 30 mai, c'est là, sur une colline de décombres voisine de l'Hôtel de l'Hospitalité offrant un excellent point de vue sur le quartier d'al-Ṣuwwa et le désert à l'Est du Caire, que le sultan se rend à plusieurs reprises avec ses hommes, avant de se replier dans la Citadelle. C'est là, sur les murs et les tours de la forteresse qui dominent le côté d'al-Ṣuwwa, que le sultan fait poster le 30 mai au soir « mamelouks sultaniens, soldats, émirs, archers et lanceurs de *nafṭ* ». C'est là, au pied des Magasins des Tambours, que le sultan poste ses mamelouks le 31 mai, afin d'empêcher les « hommes du peuple » (*al-ʿawāmm*) de sortir de la ville pour rejoindre le camp des rebelles comme certains l'avaient déjà fait la veille : un affrontement fait quatorze morts parmi les civils. C'est là, le même jour, que les rebelles tentent une première attaque contre les défenses du Caire, avant d'être repoussés ; là, le 31 mai toujours, qu'une première porte du rempart de la ville, la Porte du Vizir, est forcée par les assaillants[47].

La proximité entre le quartier d'al-Ṣuwwa et la Porte des Degrés, le principal accès Nord de la Citadelle, et la vue dominante sur les abords du Caire qu'offre le haut de « la Rampe », ne sauraient expliquer à elles-seules que le sultan quitte l'abri de la forteresse pour se porter à cet endroit avec

44. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 81-83.
45. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 75.
46. J'ai déjà abordé cette question à deux reprises : voir Loiseau, 2004 ; Loiseau, 2010, II, p. 461-466. Je la reprends ici dans la stricte perspective des événements du printemps 1389.
47. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 81-84.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ses hommes, ni que les rebelles portent là leurs premiers efforts. La fébrilité des défenseurs et l'audace des assaillants trouvent leur raison dans l'absence de rempart à cet endroit précis des défenses de la capitale. Que l'on pénètre au Caire par la Porte du vizir ou, plus au Sud, par la rue de l'Entre-les-deux-fiancées (Bayn al-ʿarūsatayn), la voie est ensuite dégagée pour atteindre l'esplanade de Rumayla et la Porte de la chaîne (Bāb al-Silsila), point faible des défenses de la Citadelle sur le front Ouest de l'enceinte intérieure. Au soir du 31 mai, c'est précisément l'itinéraire suivi sans rencontrer de résistance par les émirs rebelles, arrivés par le désert et entrés par le quartier d'al-Ṣuwwa pour se rendre au « Taḥt al-Qalʿa », avant de s'emparer de la ville le lendemain[48].

La solution de continuité entre le front Est du rempart et les défenses de la Citadelle, observable sur près de trois cents mètres à la fin du XIVe siècle, ne laisse pas d'étonner. Le puissant mur d'enceinte voulu par Saladin a-t-il été laissé inachevé au plus près des accès Nord et Ouest de la Citadelle ? L'absence de vestiges de fortification observables entre la Porte du vizir et la forteresse, à l'exception d'une tour d'époque ayyoubide sur laquelle s'élève une petite *zāwiya* en bordure de la rue de l'Entre-les-deux-fiancées, n'est pas suffisante pour répondre par l'affirmative. Mais la présomption d'un inachèvement de l'enceinte au sommet du quartier d'al-Ṣuwwa est renforcée par l'absence de toute trace toponymique d'une porte sur le parcours de la rue de l'Entre-les-deux-fiancées et le rôle de véritable boulevard des armées que joue cette dernière, par où les troupes quittent habituellement la Citadelle pour se rendre au Nord du Caire.

Que cette lacune n'ait jamais été comblée depuis 1178 et l'arrêt du chantier de l'enceinte du Caire, ou qu'elle ait résulté d'un démantèlement progressif du rempart sous l'effet de l'urbanisation, le fait est que les défenseurs de la capitale égyptienne s'en préoccupent vivement au printemps 1389. Le 15 mai, le sultan fait clore l'accès au Caire par la Porte du Vizir : la porte elle-même est fermée et la voie qui y conduit à travers la petite nécropole hors-les-murs est barrée par deux nouvelles fortifications : un premier mur appuyé à la structure de l'abreuvoir édifié à la sortie de la Porte du Vizir par l'émir Aytamiš al-Baǧǧāsī ; un second mur, plus à l'Est, appuyé à la structure du mausolée de l'émir Yūnus al-Dawādār. Ces obstacles ont pour objectif d'interdire l'accès au pied de la Citadelle autrement que par la rue de l'Entre-les-deux-fiancées[49]. Le 30 mai, trois cents archers arrivés d'Alexandrie sont répartis par le sultan en trois groupes distincts : les deux premiers, sur les terrasses du mausolée de l'émir Yūnus al-Dawādār et celles du Ṣahrīǧ Manǧak, deux édifices qui jalonnent la voie conduisant à travers la nécropole jusqu'à la Porte du Vizir ; le troisième, sur les terrasses de la *ḫānqāh* de Niẓām al-Dīn, qui domine la rue de l'Entre-les-deux-fiancées depuis les pentes de la Citadelle[50]. Le 31 mai, deux assauts successifs de l'avant-garde des rebelles viennent se briser au pied de ces trois édifices et sont repoussés par les défenseurs, pourtant inférieurs en nombre[51]. La mise en défens du quartier

48. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 88. Sur les fonctions urbaines des quartiers dits « Sous la Citadelle » (Taḥt al-Qalʿa), au Caire comme à Damas et Alep, voir Loiseau, 2014, p. 218-225.
49. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 74.
50. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 82. Ibn al-Furāt désigne ici la Ḫānqah Niẓām al-Dīn sous le nom de « turbat al-Šayḫ Ǧalāl al-Dīn Aḥmad b. Isḥāq al-Qazwīnī šayḫ al-šuyūḫ bi-l-Ḫānqāh al-nāṣiriyya bi-Siryāqūs ». Mais l'identité des deux édifices ne fait pas de doute.
51. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 84 et 87.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'al-Ṣuwwa a ainsi moins pour objectif de protéger la ville que de défendre tant bien que mal la seule voie d'accès non protégée à la Citadelle du Caire.

Le récit d'Ibn al-Furāt laisse l'impression d'une défense improvisée, tirant profit des édifices monumentaux du quartier transformés dans l'urgence en redoutes, non sans un certain succès : les assaillants ne parviennent à passer le verrou d'al-Ṣuwwa que lorsque ce dernier est abandonné par ses défenseurs, après que la nouvelle de l'abdication du sultan s'est répandue. Quelques indices laissent pourtant à penser que la défense du verrou d'al-Ṣuwwa a été anticipée depuis plusieurs années déjà. De tous les monuments utilisés dans la défense du quartier, le plus ancien est le Ṣahrīǧ Manǧak, la « Citerne de Manǧak», par quoi l'on désignait depuis les années 1370 la *ḫānqāh* funéraire que l'émir Manǧak al-Yūsufī avait édifiée en 1349 sur la rue de l'Entre-les-deux fiancées. Une citerne à proprement parler y avait été aménagée par la suite à une date indéterminée par l'un de ses affranchis, Ṣandal al-Manǧakī ; le sultan Barqūq, qui s'était lié à ce dernier lorsqu'ils servaient tous deux l'émir Manjak, fit de lui son grand trésorier (*ḫāzindār kabīr*) après 1382[52]. La *ḫānqāh* de Niẓām al-Dīn fut quant à elle édifiée en 1356 : sa localisation sur les pentes de la Citadelle et ses proportions imposantes en faisaient un bastion recherché, comme le comprirent à leur tour les troupes françaises à la fin du XVIIIe siècle.

Le mausolée de l'émir Yūnus al-Dawādār, troisième monument mobilisé en mai 1389, nous ramène au sultan Barqūq : Yūnus est l'un de ses plus proches officiers, au même titre que Ǧarkas al-Ḫalīlī et Aytamiš al-Baǧǧāsī ; en janvier 1382, il cède à Barqūq le mausolée qu'il s'est fait construire plus au Nord, dans la nécropole de la Ṣaḥrā', pour permettre à ce dernier d'y faire inhumer son père ; la même année, il se fait construire sans attendre un nouveau mausolée, dans la nécropole de la Porte du Vizir : sa haute façade commande désormais l'entrée de la rue de l'Entre-les-deux fiancées[53]. L'année 1382 est aussi celle qui voit l'émir Aytamiš al-Baǧǧāsī, le troisième des hommes-clés de Barqūq, commencer à édifier une *madrasa* funéraire à la Porte du vizir. On se souvient que le 15 mai 1389, devant l'imminence du danger, le sultan ordonne de fortifier l'accès à la Porte du Vizir par la construction de deux murs successifs dans la nécropole extra-muros, l'un appuyé au mausolée de Yūnus, l'autre à l'abreuvoir d'Aytamiš[54]. Mais il y a mieux : un examen de l'emplacement de l'ancienne Porte du vizir révèle qu'en 1389 cette dernière s'appuyait d'une part sur une tour de l'enceinte ayyoubide, d'autre part sur… la *madrasa* funéraire d'Aytamiš, édifiée sur la ligne même des remparts. L'installation durable de l'émir Aytamiš dans le quartier de la Porte du vizir – il résidait depuis 1379 dans le puissant palais Ālīn Āq situé une centaine de mètres plus bas – pourrait bien avoir eu pour objectif de tenir un point névralgique dans le contrôle des accès de la Citadelle ; la construction de sa *madrasa* funéraire sur la ligne des remparts, sur l'un des côtés de la Porte du vizir, pourrait bien avoir eu pour effet souhaité de colmater tant bien que mal une brèche dans les défenses de la ville[55].

52. Ibn Taġrī Birdī, *Manhal*, VI, nº 1223, p. 352-354 ; al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, III, 1, p. 244, 250, 354 et 399 ; Loiseau, 2010, II, p. 345, note 23.
53. Loiseau, 2010, I, p. 312-314 ; II, p. 464.
54. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 74.
55. Loiseau, 2010, II, p. 461-463.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le tableau, cependant, ne serait pas complet sans y convoquer Barqūq lui-même. Dix ans avant les événements qui nous occupent ici, alors que Barqūq exerçait les fonctions de régent du royaume pour le jeune sultan al-Manṣūr ʿAlī (1377-1381), le grand émir fait construire un mausolée dans la nécropole de la Porte du Vizir pour accueillir la dépouille d'un de ses frères d'armes, l'émir Māmāq al-Manǧakī[56]. La même année, Barqūq inaugure l'usage de loger les hôtes de la Citadelle dans la Ḫānqāh Manǧak, le complexe funéraire de son ancien maître, en lieu et place de l'Hôtel de l'Hospitalité : c'est peut-être à cette occasion qu'un autre de ses frères d'armes, Ṣandal al-Manǧakī y aménage la citerne qui donne désormais son nom à l'édifice[57]. Quoi qu'il en soit, la même année 1379 voit également Barqūq édifier et fonder en *waqf* une *zāwiya*, située au sommet de la Rampe (al-Ṣuwwa), en face de la Porte des Degrés : or cette *zāwiya* s'élève précisément au sommet des vestiges de la seule tour de l'enceinte ayyoubide identifiée dans ce secteur de la capitale – sans doute le point d'appui de ce qui aurait dû être, ou de ce qui avait été l'extrémité Sud du front Est du rempart de Saladin[58]. Même ainsi isolée dans l'espace urbain, cette tour-*zāwiya* n'en contrôlait pas moins le point d'arrivée de la rue de l'Entre-les-deux fiancées, au sommet de la Rampe. Dix ans avant les événements du printemps 1389, le grand émir Barqūq avait-il déjà identifié le principal point de faiblesse des défenses de la Citadelle, le verrou d'al-Ṣuwwa ? C'est d'autant plus possible qu'à cette date, Barqūq réside toujours non loin de là, dans la résidence des Écuries sultaniennes, ce « ventre » de la Citadelle exposé par l'interruption de l'enceinte à l'articulation de la forteresse et du front Est du rempart. Faute des moyens politiques et financiers nécessaires à une refortification du secteur, Barqūq incita selon toute vraisemblance ses plus proches alliés à investir le quartier d'al-Ṣuwwa, pour mieux le tenir à défaut de pouvoir le défendre, et donna lui-même l'exemple. Les investissements urbains de l'émir Aytamiš al-Baǧǧāsī, de part et d'autre de la Porte du vizir, offrent l'illustration la plus nette de ce bricolage défensif qui devait faire ses preuves en 1389[59].

L'imminence de la guerre au Caire au printemps 1389 met en lumière une ville aux défenses vieillissantes, mais capable encore d'être entièrement fermée, d'interdire non seulement l'entrée des ennemis mais aussi la sortie des habitants, à l'exception d'un secteur stratégique qu'il faut défendre pied à pied, monument par monument. La Citadelle de la Montagne, édifiée deux siècles plus tôt, a conservé – du moins pour sa partie la mieux fortifiée, le quadrilatère supérieur – son caractère inexpugnable ; elle est en revanche exposée sur son flanc Ouest, ce « ventre urbain » par où les ennemis peuvent investir les Écuries sultaniennes et le complexe palatial du quadrilatère inférieur. Si la défense de la Citadelle prime sur celle de la ville, le sultan retranché dans sa forteresse ne peut donc tenir sa position sans tenir également sa capitale. Les événements du printemps 1389 contraignent ainsi le pouvoir mamelouk acculé à tenter de mobiliser derrière lui les habitants du Caire.

56. Ibn Taġrī Birdī, *Manhal*, IX, n° 1964, p. 187-188.
57. Voir les références données *supra*, note 52.
58. *RCEA* XVII, année 781 H., n° 1, p. 303. *Bulletin du Comité de conservation des monuments de l'art arabe* 31, comptes rendus de l'exercice 1914, Le Caire, 1916, 473e rapport de la section technique, p. 66-67.
59. Loiseau, 2004.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

3. Mobiliser la ville

Le sultan mamelouk disposait de différents relais pour contrôler Le Caire, assurer la sécurité des personnes et des biens, garantir les approvisionnements, la bonne marche des affaires et la continuité des institutions islamiques, en un mot pour gouverner sa capitale[60].

3.1. *Les acteurs de l'ordre urbain*

Le grand absent, lors des événements du printemps 1389, est le « préfet des marchés » (*muḥtasib*), alors même que l'approvisionnement en pain suscite très tôt l'inquiétude et que la fébrilité des commerçants se traduit aussitôt par la fermeture des marchés[61]. À cette date pourtant, les cités d'al-Qāhira et de Miṣr ont chacune leur *muḥtasib* : le 25 juin, les deux officiers seront confirmés dans leurs fonctions par le nouveau sultan, al-Manṣūr Ḥāǧǧī[62]. Or Ibn al-Furāt ne les mentionne pas une seule fois dans les pages qu'il consacre aux événements du printemps 1389[63]. Il est possible que l'étonnante discrétion du *muḥtasib* s'explique par l'importance des enjeux qui dépassent, sinon ses prérogatives, à tout le moins sa capacité d'action : le temps n'est pas encore venu où la nomination d'un émir mamelouk à la *ḥisba* viendra compenser l'autorité affaiblie de cet office attribué en principe à un homme de loi[64]. Le 28 mai, par crainte du pillage, c'est à un émir de Ṭablḫāna, le deuxième rang dans la hiérarchie émirale, que le sultan confie « la garde des halles marchandes (*qaysāriyya*) et des marchés aux étoffes et aux ustensiles » dans les quartiers commerçants d'al-Qāhira ; quatre jours plus tard, alors qu'il s'est emparé de la capitale, le grand émir Yalbuġā, alerté de la poursuite du pillage des boutiques et des marchés, confie également à quatre émirs la garde d'al-Qāhira[65]. Trois des officiers choisis pour rétablir l'ordre ont par ailleurs fonction de chambellan (*ḥāǧib*) : les événements du printemps 1389 confirment à leur manière le lien qui s'est établi en cette fin du XIVe siècle entre la *ḥiǧāba*, office de sabre lié au règlement des conflits au sein de la société militaire, et le maintien de l'ordre urbain. Désormais les chambellans suppléent de plus en plus souvent le *muḥtasib* dans ses fonctions de police urbaine[66].

Un second acteur du contrôle sultanien sur la capitale est en revanche présent sur tous les fronts ou presque lors des journées de mai 1389 : le gouverneur (*wālī*, *mutawallī*) d'al-Qāhira. En charge du maintien de l'ordre et de la sécurité de la ville, il en est le « protecteur » (*ḥāmī*).

60. Loiseau, 2010, II, chap. 8, « Administrer la ville », p. 417-449.
61. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 66 et 77.
62. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 109. Naǧm al Dīn al Ṭanbudī est *muḥtasib* d'al-Qāhira depuis octobre 1387 et le demeure jusqu'en octobre 1389. Les événements du printemps n'ont pas affecté sa carrière. Voir ʿAbd al-Rāziq, 1977, p. 145.
63. De manière plus générale, Madīnat Miṣr est absente du récit d'Ibn al-Furāt : les réseaux du notaire de Qanṭarat Qadādār n'atteignaient peut-être pas les quartiers les plus méridionaux de la capitale.
64. Loiseau, 2010, II, p. 425-426.
65. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 80 et 92-93.
66. Loiseau, 2010, II, p. 427-429.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

C'est lui qui supervise la fermeture des portes à mesure que l'ennemi s'approche ; lui qui interdit l'entrée de la cité à certaines catégories de personnes – comme les Turcomans coupables de pillage dans les premiers jours de juin[67]. Il tient d'ailleurs son office à la Porte de Zuwayla, principal point de passage entre la vieille ville intra-muros d'al-Qāhira et les quartiers Sud, le dernier à rester ouvert quand toutes les portes du Caire sont fermées. Ses prérogatives s'étendent au-delà des murs d'al-Qāhira, aux différents secteurs « extérieurs » (*ẓāhir*) de la ville ; Madīnat Miṣr, en revanche, dispose de son propre gouverneur, de même que la nécropole de la Qarāfa[68]. Le gouverneur est aussi celui qui procède à l'arrestation des fauteurs de trouble et dirige les prisons de la ville : sa fuite connue le 31 mai au soir, les prisonniers s'évadent de Ḫizānat al-Šamāʾil, de la prison d'al-Raḥba et de celle de Ḥārat al-Daylam[69]. C'est lui enfin qui protège plus spécifiquement les commerçants et les « protégés » (*ḏimmī*-s) juifs et chrétiens, pris pour cible le 1er juin alors que la ville est en proie au chaos[70]. La présence en ville du *wālī al-Qāhira* est indispensable au maintien de l'ordre, quel que soit le maître de la Citadelle. L'ancien *wālī* de Bahnasā (en Moyenne-Égypte), un certain Ibn al-Ḥusām, l'a bien compris, qui saisit l'opportunité de la fuite du *wālī* Ibn al-Kūrānī pour faire savoir à qui veut bien le croire que le chef des émirs rebelles l'a nommé gouverneur d'al-Qāhira. Le 1er juin, c'est bien en tant que *wālī* autoproclamé qu'Ibn al-Ḥusām pénètre intra-muros par la mosquée al-Ḥākim et ouvre les portes Nord du Caire à l'armée syrienne, puis que, le même jour, il prend la défense des commerçants juifs du quartier d'al-Jamalūn. Dans l'urgence, le grand émir Yalbuġā, le nouveau maître du Caire choisit d'ailleurs de s'appuyer sur cet opportuniste. Mais le 2 juin, à la demande des habitants, l'ancien gouverneur Ibn al-Kūrānī est rétabli dans ses fonctions : les boutiquiers allument des lampes en son honneur, les Juifs et les chrétiens des chandelles ; sa prise de fonction s'accompagne du cortège coutumier, ainsi que d'une proclamation[71].

3.2. *Parole publique et fiscalité urbaine*

L'usage des proclamations publiques (« *wa-nūdī*… ») dans la capitale du sultanat mamelouk n'est en rien réservé aux temps de crises. Mais l'imminence de la guerre, au printemps 1389, entraîne une certaine inflation : entre le 1er mai et le 25 juin, Ibn al-Furāt enregistre quatorze proclamations publiques, dont cinq pour les seules journées des 1er et 2 juin[72]. La proclamation publique est le moyen le plus rapide pour les autorités d'atteindre une part non négligeable des habitants

67. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 74-75, 80, 81, 93.
68. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 83, 91, 93. Sur l'extension de ses compétences aux « Extérieurs » du Caire, voir par exemple Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 95. Voir également Loiseau, 2010, II, p. 418-420.
69. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 83-84. Sur les prisons du Caire, voir Petry, 2003, p. 137-143.
70. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 90.
71. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 84-85, 90, 91, 93, 95.
72. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 71 (2 fois), 72, 82, 91, 93, 95 (3 fois), 107 (deux fois), 109 (deux fois), 109-110.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du Caire, de relayer les mots d'ordre et les dispositions prises, et de couper court aux rumeurs. Le message est généralement bref, de manière à ce que le crieur puisse le répéter de rue en rue – le bouche-à-oreille assurant ensuite sa plus large diffusion mais aussi sa distorsion. Le 3 mai, c'est un cortège particulièrement imposant – composé du calife, du lieutenant du sultan, du grand chambellan, du *šayḫ al-islām*, des quatre grands *qāḍī*-s, des *qāḍī*-s de l'armée, des *muftī*-s du Palais de justice (Dār al-ʿadl), enfin des rédacteurs (*muwaqqiʿ*) et des assesseurs (*naqīb*-s) des *qāḍī*-s – qui accompagne ceux qui constituent l'escorte ordinaire du crieur, entendons le gouverneur et ses hommes, et tourne dans les rues de la vieille ville intra-muros (« *dārū fī šawāriʿ al-Qāhira* »)[73]. Alors que les nouvelles de la victoire des rebelles devant Damas sont parvenues au Caire depuis huit jours, il s'agit pour le sultan de faire passer plusieurs messages de nature différente dans la même proclamation. En voici le texte tel qu'un témoin l'a partiellement rapporté à Ibn al-Furāt :

> Le sultan a fait cesser les injustices (*maẓālim*), il ordonne aux gens de chercher la force en Dieu le Très Haut, de Lui obéir et de [s'abstenir] de ce qu'Il a interdit. Nous avons demandé la paix (*ṣulḥ*) à l'ennemi rebelle, mais, son autorité s'étant renforcée, il n'en a rien fait. Le sultan ordonne aux gens de garder leurs maisons et leurs meubles, d'édifier des barrières (*darb*-s) à l'entrée des quartiers (*ḥāra*-s) et des rues (*zuqāq*-s) ; qu'ils se battent pour eux-mêmes et pour leurs épouses (*ḥarīm*-s)[74] !

La proclamation du 3 mai mêle ainsi des annonces très générales (le rejet de la paix par l'adversaire), des mesures concrètes (la mise en défens des quartiers) et des injonctions dont la teneur n'est pas pour rassurer les habitants, appelés à se défendre eux-mêmes. On peut y voir un signe de la nervosité du sultan, qui n'hésite pas à mobiliser pour porter sa parole le calife al-Mutawakkil ʿalā Allāh, avec lequel il s'est opportunément réconcilié quatre jours plus tôt. Mais les autres proclamations publiques effectuées en mai-juin 1389 associent également un message très ritualisé – « On proclama [le retour de] la sécurité et la sûreté (*al-amān wa-l-iṭmiʾnān*), [de] la vente et l'achat, de la saisie et du don, et la prière pour le sultan » –, annonce d'un retour à l'ordre ordinaire des choses, et des dispositions concrètes, telles la réouverture des boutiques, la condamnation à mort des soldats se livrant au pillage, ou le départ des troupes. Mais la grande affaire des proclamations publiques du mois de mai 1389, alors que grandit la menace de guerre, est ailleurs : c'est l'allègement de la fiscalité urbaine, qui doit emporter le soutien de la population. Entre le 1er et le 30 mai 1389, les quatre proclamations publiques signalées par Ibn al-Furāt touchent toutes à la fiscalité urbaine – y compris la proclamation particulièrement solennelle du 3 mai, bien que le notaire n'en ait pas entièrement enregistré le texte[75].

Le 1er mai, dans sa première adresse à la population du Caire depuis que la défaite de ses troupes devant Damas est connue, le sultan ordonne l'abolition de la taxe (*maks*) prélevée sur les marchandises à l'Hôtel des Pommes (Dār al-tuffāḥ) et à l'Hôtel des Légumes (Dār al-ḫuḍar),

73. L'expression est empruntée à Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 269.
74. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 71.
75. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 71, 72 et 82.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

où sont entreposés pour être taxés les primeurs à leur arrivée dans la capitale égyptienne, à Madīnat Miṣr et à al-Qāhira[76]. Deux jours plus tard, le sultan ajoute à la liste des taxes abolies celles qui pèsent sur la paille et l'alfa[77]. L'attente de la population à ce sujet est telle que, le même jour, la rumeur court que toutes les taxes indirectes ont été supprimées. La rumeur ayant été détrompée, le sultan proclame le 6 mai l'abolition des taxes sur l'amidon, le cuivre et les peaux. Le 30 mai enfin, alors que les rebelles ne sont plus qu'à une étape du Caire, que leurs éclaireurs ont atteint sa périphérie, que les portes de la ville ont toutes été fermées à l'exception de la Porte de Zuwayla, l'abolition de l'ensemble des taxes est proclamée dans les rues de la capitale. Ibn al-Furāt a sans doute omis d'enregistrer d'autres proclamations effectuées entre le 6 et le 30 mai. Dans la notice qu'il consacre au premier règne d'al-Ẓāhir Barqūq (1382-1389), le notaire de Qanṭarat Qadādār recense en effet d'autres taxes abolies par le sultan « lors de l'expédition de l'émir Yalbuġā », le chef des rebelles au printemps 1389 : la taxe sur les chaudronniers, celle sur les teintures rouges (« *al-ʿakar wa-l-baqqam* »), celle prélevée au lieu-dit le Pilier poli (al-Rukn al-muḫallaq), qui ont donc été supprimées avant le décret d'abolition générale[78].

L'abolition des taxes (*ibṭāl al-mukūs*) se trouve ainsi au cœur de la transaction que l'imminence de la guerre pousse le sultan à établir avec la population du Caire. La progressivité des mesures fiscales, jusqu'à l'abolition totale au moment paroxystique où la ville s'apprête à subir un siège, montre que la pratique n'avait rien de symbolique. L'abolition des taxes est attendue par la population et aussitôt suivie d'effet : dans les heures qui suivent la proclamation du 3 mai, alors que la rumeur d'une abolition totale s'est répandue au Caire, le vizir est informé par les agents des circonscriptions fiscales (*mubāširū al-muʿāmalāt*) et les fermiers de l'impôt (*ḍimān al-ǧihāt*) que les maîtres de métier (*aṣḥāb al-aṣnāf*) ne leur ont effectivement rien versé ce jour-là. Le sultan Barqūq n'en est pas à ses premières mesures fiscales : Ibn al-Furāt crédite son premier règne d'un nombre important d'abolitions dans les provinces d'Égypte et de Syrie, décidées dans les années qui précèdent les événements de 1389. Une inscription encastrée dans le mur du passage de la Porte du secours divin (Bāb al-Naṣr), au Caire, en témoigne[79]. Si Barqūq a engagé sous son

76. Dār al-Tuffāḥ d'al-Qāhira se trouvait extra-muros, en face de la Porte de Zuwayla : al-Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ*, A. Fuʾad Sayyid (éd.), III, p. 310 ; al-Maqrīzī, *Les marchés du Caire* (trad. Raymond, Wiet), p. 141.

77. Ibn al-Furāt précise ailleurs que « la taxe sur le trèfle et celle sur l'alfa » étaient prélevées « au sortir de la Porte du Secours divin (Bāb al-Naṣr) » : Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 85.

78. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 85. Les listes d'abolitions de taxe dressées par al-Maqrīzī et Ibn Taġrī Birdī au terme du premier règne d'al-Ẓāhir Barqūq sont moins complètes : al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, III, 2, p. 616-617 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuǧūm*, XI, p. 291. Le lieu-dit al-Rukn al-muḫallaq se trouvait intra-muros, non loin de la Qaṣaba, à l'arrière de la mosquée al-Aqmar.

79. Cette inscription ne témoigne pas à proprement parler d'une abolition de taxe, mais de la fixation du montant des droits prélevés sur l'entrée des dromadaires (*ʿirāfat al-ǧamāl*) au Caire à « cinq » (dirhams ?), interdisant expressément toute augmentation et tout abus. Elle est non datée, mais attribue cet arrêté au vice-roi (*nāʾib al-salṭana*) Sūdūn. Sūdūn al-Šayḫūnī al-Faḫrī fut *nāʾib al-salṭana* pendant pratiquement toute la durée du premier règne de Barqūq, de décembre 1382 à mai 1389. Van Berchem, *Corpus Inscriptionum Arabicarum*, 1re partie, *Égypte*, I, nº 35, p. 59-61. Le *Répertoire* classe l'inscription à l'année 784 H. : *RCEA* XVIII, nº 784 002 ; *Thesaurus*, nº 1913. Sur Sūdūn al-Šayḫūnī al-Faḫrī, voir Ibn Taġrī Birdī, *Manhal*, VI, nº 1128, p. 104-109. D'autres exemples d'inscriptions rapportant des décrets sultaniens d'abolition fiscale au temps de Barqūq sont connus : à Damas en 781/1379 (alors que Barqūq est encore grand émir et régent du sultan al-Manṣūr ʿAlī) ; à Tripoli,

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

premier règne ce qui ressemble bien à une politique fiscale, les attentes des habitants de la capitale n'en sont que plus vives au moment où vacille son pouvoir. Les demi-mesures annoncées le 3 mai suscitent d'ailleurs les railleries des « hommes du peuple » : « *al-sulṭān min ʿaksihi ʿāda fī maksihi* », « le sultan s'est contredit, sa taxe est rétablie »[80]. Les abolitions fiscales annoncées en cascade au cours du mois de mai 1389 constituent ainsi, pour le sultan, un élément essentiel dans la recherche d'un soutien des habitants alors que la capitale se prépare pour la guerre.

3.3. *Enrôlement et violence populaire*

Des mesures d'une tout autre nature sont prises dans l'urgence de l'approche des rebelles. Le 25 mai, alors que le sultan a fait distribuer à ses mamelouks une nouvelle prime d'équipement (*nafaqa*) et que ces derniers se pressent sur le marché aux armes, Ibn al-Furāt apprend par la rumeur qu'une somme d'argent a également été distribuée aux « voyous » (*zuʿar*-s) du quartier d'al-Ḥusayniyya (le faubourg Nord de la ville) afin qu'ils se joignent à l'armée pour défendre la capitale ; le 29 mai, le sultan a donné l'ordre de distribuer dix mille dirhams, puis cinq autres mille, aux « hommes du peuple » (*al-ʿawāmm*), sans doute dans le même but, mais son homme de confiance, le secrétaire de la chancellerie, a détourné les sommes au profit de ses propres clients[81].

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire récente du Caire que les *zuʿar*-s se manifestent dans la vie de la capitale : vingt ans plus tôt, des *zuʿar*-s s'étaient rassemblés dans le quartier de Bāb al-Lūq, situé hors-les-murs d'al-Qāhira, pour des parties de *šalāq* (jeu qui se joue avec un fouet ?), provoquant la mort d'un homme et l'intervention brutale de la troupe ; en 1378, lors des événements qui virent Barqūq accéder au pouvoir en tant que grand émir, des *zuʿar*-s pillèrent sous sa protection les demeures de ses adversaires[82]. Si la sociologie précise de ce *lumpenproletariat* reste difficile à déterminer[83], leur ancrage urbain apparaît en pleine lumière lors des événements de 1389. On y retrouve des gens des faubourgs (Būlāq à l'Ouest, al-Ḥusayniyya au Nord, al-Ṣalība entre le Canal et la Citadelle), des quartiers environnants les portes Nord et Est de la vieille ville intra-muros (Bāb al-Futūḥ, Bāb al-Naṣr, Bāb al-Barqiyya), ainsi que d'al-Qāhira elle-même ; ils se rassemblent dans des quartiers peu ou pas urbanisés : un étang (*birka*) à sec dans le quartier de Bāb al-Lūq, le désert aux portes orientales de l'enceinte[84].

en 785/1383-1384 (alors qu'il est devenu sultan). Cf. *Thesaurus*, n°s 1138 et 15871, et les références citées. Le décret sultanien en date de 788/1386-1387, dont une inscription du Ḥaram de La Mecque ne conserve plus que les dernières lignes, est peut-être également de nature fiscale : cf. *Thesaurus*, n° 7040 et les références citées.

80. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 71.

81. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 77 et 82.

82. Voir les références données par I. Lapidus, 1967, p. 174 et 176.

83. Lapidus propose de voir dans les *zuʿar*-s du Caire des voleurs et des criminels recrutés parmi les esclaves et les domestiques, et insiste sur la faiblesse de leurs liens avec la société cairote, à la différence des *zuʿar*-s de Damas, mieux organisés et disposant de relais parmi les notables. Lapidus, 1967, p. 173. Sur leur rôle dans les événements du printemps 1389, voir Lapidus, 1967, p. 173-176.

84. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 77 et 89. À leur sujet comme d'autres aspects, le notaire de Qanṭarat Qadādār ne rapporte aucune information sur ce qui se passe au Sud de l'agglomération, à Madīnat Miṣr.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les *zuʿar*-s font ainsi partie intégrante de la vie ordinaire du Caire. Mais la décision du sultan de les mobiliser, au même titre que les mamelouks et les hommes de la garde (*al-ḥalqa*), pour la défense de la capitale n'en est pas moins sans précédent. Des prisonniers de droit commun sont même élargis afin d'accroître cette force d'appoint – la mesure ne concernant cependant pas les meurtriers[85].

La mobilisation du *lumpenproletariat* du Caire n'est pas sans résultat : dans la nuit du 30 au 31 mai, la dernière avant l'assaut, « voyous » (*zuʿar*), palefreniers (*mušāliqūn*) et « hommes du peuple » des quartiers environnant la Citadelle, veillent au pied de la forteresse aux côtés des contingents encore fidèles au sultan ; les mêmes participent le lendemain aux combats dans le quartier d'al-Ṣuwwa aux côtés des défenseurs, sans autres armes que des pierres[86]. Mais elle fait immédiatement peser une menace sur la sécurité des habitants du Caire : des passants sont violentés par les *zuʿar*-s qui leur arrachent leur turban et les poils de la barbe ; quant aux marchés d'al-Qāhira, ils doivent être placés sous bonne garde pour empêcher tout pillage, alors que les ennemis n'ont pas encore atteint la capitale[87]. Pire encore pour le sultan et ses derniers alliés, la fidélité des *zuʿar*-s et plus largement celle du petit peuple du Caire sont des plus volatiles : le 30 mai, un groupe parvient à sortir du Caire pour se rendre au camp des rebelles, à Birkat al-Ḥağāğ, et informer ces derniers des mesures prises pour renforcer les défenses de la capitale, ainsi que des lieux situés dans la vieille ville intra-muros où le sultan et ses émirs ont mis à l'abri le contenu de leurs entrepôts[88]. Le 31 mai, alors que la nouvelle de la défection d'un grand nombre d'émirs se répand, *zuʿar* et palefreniers investissent les rues de la capitale, y compris la grande artère du Bayn al-Qaṣrayn, et rançonnent les soldats (*ağnād*) qui ont le malheur d'y passer. Plus tard dans la journée, c'est la crainte des *zuʿar*-s, et non celle des rebelles désormais aux portes de la ville, qui conduit le gouverneur à abandonner son poste à la Porte de Zuwayla pour se retrancher dans sa demeure. Dans la soirée, enfin, quand les tambours cessent de battre sur les remparts de la forteresse et que la rumeur de la fuite du sultan devient une certitude, *zuʿar*-s et « hommes du peuple » se réunissent aux débouchés des rues qui conduisent au quartier « Sous la Citadelle » (Taḥt al-Qalʿa) et s'en prennent non seulement aux simples soldats mais aux mamelouks eux-mêmes, n'hésitant pas à tuer ceux qui refusent de leur abandonner armes et monture[89]. Le signal du pillage de la capitale est lancé.

Les Écuries sultaniennes et le grand *maydān* sont pillés dès le 31 mai au soir, par des « hommes du peuple » et par la foule des petits serviteurs de la Citadelle. Le 1er juin, les *zuʿar*-s s'associent aux mamelouks et aux irréguliers turcomans entrés au Caire avec l'armée rebelle pour piller les demeures, les entrepôts et les écuries des émirs vaincus, guidant les nouveaux venus dans les rues de la capitale : aux uns, les armes et les chevaux ; aux autres – les *zuʿar*-s – tout ce qui peut être emporté, y compris les marbres, les portes et les fenêtres[90]. La violence

85. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 83-84.
86. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 83 et 84.
87. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 77 et 80.
88. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 82.
89. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 83 et 88.
90. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 89-90.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du petit peuple du Caire, mobilisée dans un dernier mouvement désespéré par le sultan, s'est retournée contre lui aussitôt que le rapport de force avec les rebelles s'est inversé. Il faut d'ailleurs plusieurs proclamations publiques, la menace de la peine capitale pour les soldats pris en flagrant délit et l'arrestation de quelques Turcomans fauteurs de trouble, pour que les pillages s'interrompent dans la journée du 2 juin. L'insécurité perdure encore huit jours, la rumeur accusant les soldats de l'armée rebelle d'enlever les femmes dans les maisons et dans les hammams, provoquant des représailles de la part des « hommes du peuple »[91].

3.4. *L'autonomie d'action des habitants ordinaires*

Le spectacle du petit peuple du Caire prenant part à la défense de la capitale, attaquant les mamelouks vaincus, appréhendant lui-même les Turcomans accusés de viol, est sans précédent dans l'histoire récente de la capitale. Mais il n'est pas le plus surprenant. La mobilisation des citadins ordinaires du Caire, ni « voyous » ni membres de la garde, est sans doute l'aspect le plus frappant de ces journées de quasi-guerre. On se souvient que, dans sa proclamation solennelle du 3 mai, le sultan Barqūq avait pressé les habitants à se préparer à devoir se battre « pour eux-mêmes et pour leurs épouses ». Le 26 mai, c'est au tour du gouverneur d'al-Qāhira de donner pour instruction aux « gens des quartiers » de garder eux-mêmes les barrières (*darb*) et les poternes (*ḫawḫa*) qu'ils avaient aménagées pour protéger l'entrée de leur îlot[92]. Le 31 mai, ayant appris la fuite du gouverneur d'al-Qāhira, les *zuʿar*-s entreprennent sans attendre de piller les habitations de la vieille ville intra-muros. Laissons Ibn al-Furāt raconter la suite :

> Ils en furent empêchés, car de chaque quartier (*ḥāra*) sortit un groupe de ses habitants, qui se tint à l'entrée du quartier armé de sabres, d'arcs, de flèches, de gourdins, de bâtons, de pierres et de jarres remplies de chaux, leur interdisant l'accès[93].

D'où sortent ces armes qui ne sont pas toutes, loin s'en faut, improvisées ? Le notaire de Qanṭarat Qadādār ne le dit pas : le plus probable est que les habitants se les sont procuré eux-mêmes, peut-être au cours des semaines précédentes. L'auto-défense des citadins ordinaires du Caire a été encouragée par les autorités mameloukes, sans pour autant aller jusqu'à leur fournir les armes. Le sultan s'en est d'ailleurs bien gardé, au moment d'enrôler des *zuʿar*-s aux côtés de ses troupes, les laissant se battre à coups de pierres. Une autre catégorie d'habitants du Caire démontre également au cours de ces journées une capacité d'auto-défense des plus inattendues : les Juifs. Le 1er juin, alors que des *zuʿar*-s entreprennent de piller des boutiques et la halle des changeurs à al-Jamalūn, non loin de la mosquée al-Azhar, ils se heurtent à la défense farouche des commerçants, parmi lesquels des Juifs armés d'arcs et de flèches. Quatre « hommes du peuple » sont tués par des boutiquiers juifs. Ces derniers manquent

91. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 93, 95 et 102.
92. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 80.
93. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 84.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'être tués par le petit peuple du Caire, ne devant la vie sauve qu'à l'intervention du gouverneur, lequel n'hésite pas à justifier l'usage légitime de la violence par des *ḏimmī*-s à qui le pacte de protection interdit en principe de détenir des armes[94].

L'imminence de la guerre est-elle responsable d'un renversement provisoire des valeurs, d'un bouleversement de l'ordre des choses ? Les événements du printemps 1389 révèlent plutôt une capacité d'action de la société urbaine – de ces habitants ordinaires du Caire qui n'appartiennent ni au milieu des oulémas, ni aux catégories les plus marginales du petit peuple – qui se laisse plus difficilement voir dans la documentation des temps plus ordinaires. Que quelques grands négociants (*tāǧir*) se rendent auprès du chef des rebelles, le 1er juin, pour l'informer des violences, lui demander sa protection et l'arrêt des pillages, n'a rien de surprenant au regard de ce que nous savons de la société à l'époque mamelouke[95]. Que les habitants ordinaires du Caire – « les gens » (*al-nās*) sous la plume de notre notaire[96] – se mobilisent pour obtenir la révocation du gouverneur et obtenir le rappel de son prédécesseur, entraînant des scènes de liesse dans la capitale, paraît en revanche très inhabituel[97]. Mais c'est que la capacité d'action de la société urbaine – de la pétition à l'auto-défense – ne nous apparaît qu'à la lumière de ces événements exceptionnels. La guerre agit comme un puissant révélateur.

4. Le Caire au révélateur d'une « drôle de guerre »

Le Caire a ainsi manqué connaître la guerre, pour la première fois de son histoire, au printemps 1389. La ville s'est préparée au pire pendant cinq semaines, sans avoir *in fine* à subir un siège. Certes, les troupes qui menacent la capitale égyptienne au mois de mai 1389 sont formées de rebelles partis des provinces syriennes, et non une armée étrangère au sultanat. Mais lors des journées de juin, quand Le Caire est livré au pillage, que des mamelouks sont rançonnés ou tués, des femmes enlevées et violées, leur comportement n'est pas loin de ressembler – l'ampleur des déprédations mise à part – à celui de véritables envahisseurs.

94. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 84.
95. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 92-93.
96. On sait que sous la plume de certains auteurs d'époque mamelouke, « les gens » (*al-nās*) désignent les membres de l'aristocratie mamelouke, dont les descendants sont précisément appelés « les fils des gens » (*awlād al-nās*). On rencontre cependant fréquemment dans les textes l'expression « *aʿyān al-nās* » pour désigner les notables d'une ville. Dans le *Tārīḫ* d'Ibn al-Furāt, l'emploi du terme *al-nās* ne laisse guère de doute sur sa signification : il désigne un groupe beaucoup plus large que les notables, se confondant en partie avec le « petit peuple » (*al-ʿawāmm*) mais clairement distingué du prolétariat urbain. Les « gens », sous la plume de notre notaire, sont bien ceux que nous appelons ici les habitants ordinaires du Caire, qui ont à la fois maison et métier, ses classes moyennes si l'on veut risquer l'anachronisme. On en jugera dans les occurrences suivantes : Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 59, 71, 77, 90, 95, 103.
97. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 95.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La « drôle de guerre » du printemps 1389 contraint le sultan mamelouk et les habitants de sa capitale à prendre d'importantes mesures d'urgence : les défenses vieillissantes du Caire sont renforcées, ses points faibles défendus avec les moyens du bord, l'espace urbain lui-même mis en défens pour ralentir la progression redoutée de l'ennemi. Il est probable que la clôture des quartiers par des barrières et des portes d'entrée (*darb*-s), déjà pratiquée, s'est généralisée à une grande partie de la ville au cours des événements du printemps 1389. Bousculée par l'imminence de la guerre, la capitale égyptienne a retrouvé l'usage militaire du rempart édifié par Saladin et qui depuis deux siècles n'avait jamais servi. La Citadelle de la Montagne, qui n'avait pas perdu de son imposante verticalité, s'est révélée en revanche plus fragile et plus exposée que prévu, faute de continuité des défenses urbaines à l'articulation du front Est du rempart et de la forteresse. Ce n'est pas cependant une défaite militaire qui conduit à l'abdication du sultan al-Ẓāhir Barqūq au soir du 31 mai, mais un échec politique, son incapacité à conserver le soutien des membres de l'aristocratie militaire. La défaite s'est jouée également en ville : en tardant à prendre les mesures d'abolition fiscale qu'attendaient les habitants du Caire, en cherchant à acheter au dernier moment le soutien du *lumpenproletariat* de sa capitale, en échouant à défendre la personne et les biens des citadins ordinaires, le sultan Barqūq a perdu une autre bataille politique. La capitale égyptienne pourtant, à la différence de Damas, ralliée massivement aux émirs rebelles, lui avait peu ou prou conservé sa fidélité, comme elle devait d'ailleurs le lui montrer sept mois plus tard, en janvier 1390, à son retour sur le trône. Mais en mai 1389, les habitants du Caire ont compris qu'ils ne pouvaient plus compter que sur eux-mêmes. L'extrême discrétion du *muḥtasib*, l'appel officiel à l'auto-défense, les en avaient averti ; la fuite du gouverneur a achevé de les en convaincre, quelques heures avant que le sultan n'abandonne la Citadelle pour se cacher dans le corps immense de sa capitale.

Passé au révélateur de la guerre, Le Caire laisse entrevoir mieux que jamais au printemps 1389 son espace, ses structures, ses institutions, la sociologie de sa population. Ces événements « sans précédent », aux yeux de notre principal informateur, le notaire Ibn al-Furāt[98], laissent un dernier enseignement, le plus inattendu et le plus intéressant : la capacité d'auto-organisation et d'auto-défense, et plus encore l'autonomie d'action des « gens », les habitants ordinaires du Caire, qui n'appartiennent pourtant à aucun des groupes ou des milieux – gens de l'État, oulémas, prolétariat urbain – où l'historiographie a longtemps vu les seuls acteurs des sociétés urbaines du Proche-Orient à l'époque mamelouke. Pendant quelques heures, quelques jours à peine, un notaire du Caire nous a laissé entrevoir, à la faveur de la guerre, les classes moyennes de la capitale égyptienne.

98. Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, IX, 1, p. 90.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Bibliographie

Sources

al-ʿAynī, *ʿIqd al-ǧumān fī tārīḫ ahl al-zamān*, Īmān ʿUmār Šukrī (éd. part.), *al-Sulṭān Barqūq muʾassis dawlat al-mamālīk al-ǧarākisa min ḫilāl maḫṭūṭ ʿIqd al-ǧumān fī tārīḫ ahl al-zamān li Badr al-ʿAynī*, Madbūlī, Le Caire, 2002.

Ibn al-Furāt, *Tārīḫ al-duwal wa-l-mulūk*, 5 vol., Qusṭanṭīn Zurayq & Naǧlā ʿIzz al-Din (éd.), al-Maṭbaʿa al-Amrīkāniyya, Beyrouth, 1936-1938.

Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī, *Inbāʾ al-ġumr bi-anbāʾ al-ʿumr*, 4 vol., Ḥasan Ḥabašī (éd.), Laǧnat Iḥyāʾ al-Turāṯ al-Islāmī, Le Caire, 1969-1998.

Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī, *Ḏayl al-Durar al-kāmina fī aʿyān al-miʾa al-ṯāmina*, Aḥmad Farīd al-Mazīdī (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1998.

Ibn Ḫaldūn, *Kitāb al-Taʿrīf*, Muḥammad b. al-Tāwīt al-Ṭanǧī (éd.), Le Caire, 1951.

Ibn Ḫaldūn, *Le Livre des Exemples*, vol. I, *Autobiographie*, Abdessalam Cheddadi, (trad. fr.), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 2002.

Ibn Taġrī Birdī, *al-Nuǧūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa-l-Qāhira*, 16 vols., Dār al-Kutub al-Miṣriyya, Le Caire, 1963-1972.

Ibn Taġrī Birdī, *History of Egypt*, 8 vol., Popper, William (trad. angl. part.), University of California Publications in Semitic Philology, Berkeley, 1954-1963.

Ibn Taghrī Birdī, *al-Manhal al-ṣāfī wa-l-mustawfī baʿd al-Wāfī*, 12 vol., Dār al-Kutub al-Miṣriyya, Le Caire, 1956-2005.

al-Maqrīzī, *al-Sulūk li-maʿrifat duwal al-mulūk*, 4 vol., Muḥammad Musṭafā Ziyāda & Saʿīd ʿAbd al-Fattāḥ ʿAšūr (éd.), Dār al-Kutub, Le Caire, 1939-1973.

al-Maqrīzī, *Les marchés du Caire. Traduction annotée du texte de Maqrīzī*, André Raymond et Gaston Wiet (trad. fr. part.), Ifao, Le Caire, 1979.

al-Maqrīzī, *al-Mawāʿiẓ wa-l-iʿtibār fī ḏikr al-ḫiṭaṭ wa-l-āṯār*, 5 vol., Ayman Fuʾād Sayyid (éd.), al-Furqān Islamic Heritage Foundation, Londres, 2002-2004.

Répertoire chronologique d'épigraphie arabe, 18 vol., Ifao, Le Caire, 1931-1991.

Thesaurus d'épigraphie islamique, www.epigraphie-islamique.uliege.be/thesaurus/.

Van Berchem, Max, *Corpus Inscriptionum Arabicarum. Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum*, partie I, *Égypte*, vol. I, Ifao, Le Caire, 1903.

Études

Bulletin du Comité de conservation des monuments de l'art arabe 31, comptes rendus de l'exercice 1914, Le Caire, 1916.

ʿAbd al-Rāziq, Aḥmad, « La *ḥisba* et le *muḥtasib* en Égypte au temps des Mamlūks », *AnIsl* 13, 1977, p. 115-178.

Garcin, Jean-Claude, « Toponymie et topographie urbaines médiévales à Fustat et au Caire », *JESHO* 27, 2, 1984, p. 113-155.

Lapidus, Ira M., *Muslim Cities in the Later Middle Ages*, Harvard University Press, Cambridge, 1967.

Lellouch, Benjamin et Michel, Nicolas, « Introduction : les échelles de l'événement » *in* B. Lellouch et N. Michel (dir.), *Conquête ottomane de l'Égypte (1517). Arrière-plan, impact, échos*, Brill, Leyde, Boston, 2013, p. 1-48.

Little, Donald P., « Historiography of the Ayyūbid and Mamlūk Epochs » *in* Carl F. Petry (ed.), *The Cambridge History of Egypt*, vol. 1, *Islamic Egypt, 640-1517*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998, p. 412-444.

Loiseau, Julien, « La porte du Vizir. Programmes monumentaux et contrôle territorial au Caire à la fin du XIVe siècle », *Histoire urbaine* 9, 2004, p. 7-27.

Loiseau, Julien, *Reconstruire la Maison du sultan. Ruine et recomposition de l'ordre urbain au Caire (1350-1450)*, 2 vol., Ifao, Le Caire, 2010.

Loiseau, Julien, *Les Mamelouks (XIIIe-XVIe siècle). Une expérience du pouvoir dans l'Islam médiéval*, Seuil, Paris, 2014.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Martinez-Gros, Gabriel, Tixier du Mesnil, Emmanuelle et Sansy, Danièle (dir.), *La* fitna. *Le désordre politique dans l'Islam médiéval*, *Médiévales* 60, printemps 2011.
Massoud, Sami G., *The Chronicles and Annalistic Sources of the Early Mamluk Circassian Period*, Brill, Leyde, Boston, 2007.
Onimus, Clément, *Les maîtres du jeu. Pouvoir et violence politique à l'aube du sultanat mamlouk circassien (784-813/1382-1412)*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2019.
Petry, Carl F., « Al-Maqrīzī's Discussion of Imprisonment and Description of Jails in the *Khiṭaṭ* », *Mamlūk Studies Review* 7, 2, 2003, p. 137-143.
Rabbat, Nasser O., *The Citadel of Cairo. A New Interpretation of Royal Mamluk Architecture*, Brill, Leyde, 1995.
Raymond, André, *Le Caire*, Fayard, Paris, 1993.
Raymond, André, *Égyptiens et Français au Caire : 1798-1801*, Ifao, Le Caire, 1998.
Reisman, David C., « A Holograph MS of Ibn Qāḍī Shuhbah's *'Dhayl'* », *Mamlūk Studies Review* 2, 1998, p. 19-49.
Shoshan, Boaz, « Notes sur les épidémies de peste en Égypte », *Annales de démographie historique*, 1981, p. 387-404.
Van Steenbergen, Jo, *Order out of Chaos. Patronage, Conflict and Mamluk Socio-Political Culture, 1341-1382*, Brill, Leyde, Boston, 2006.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

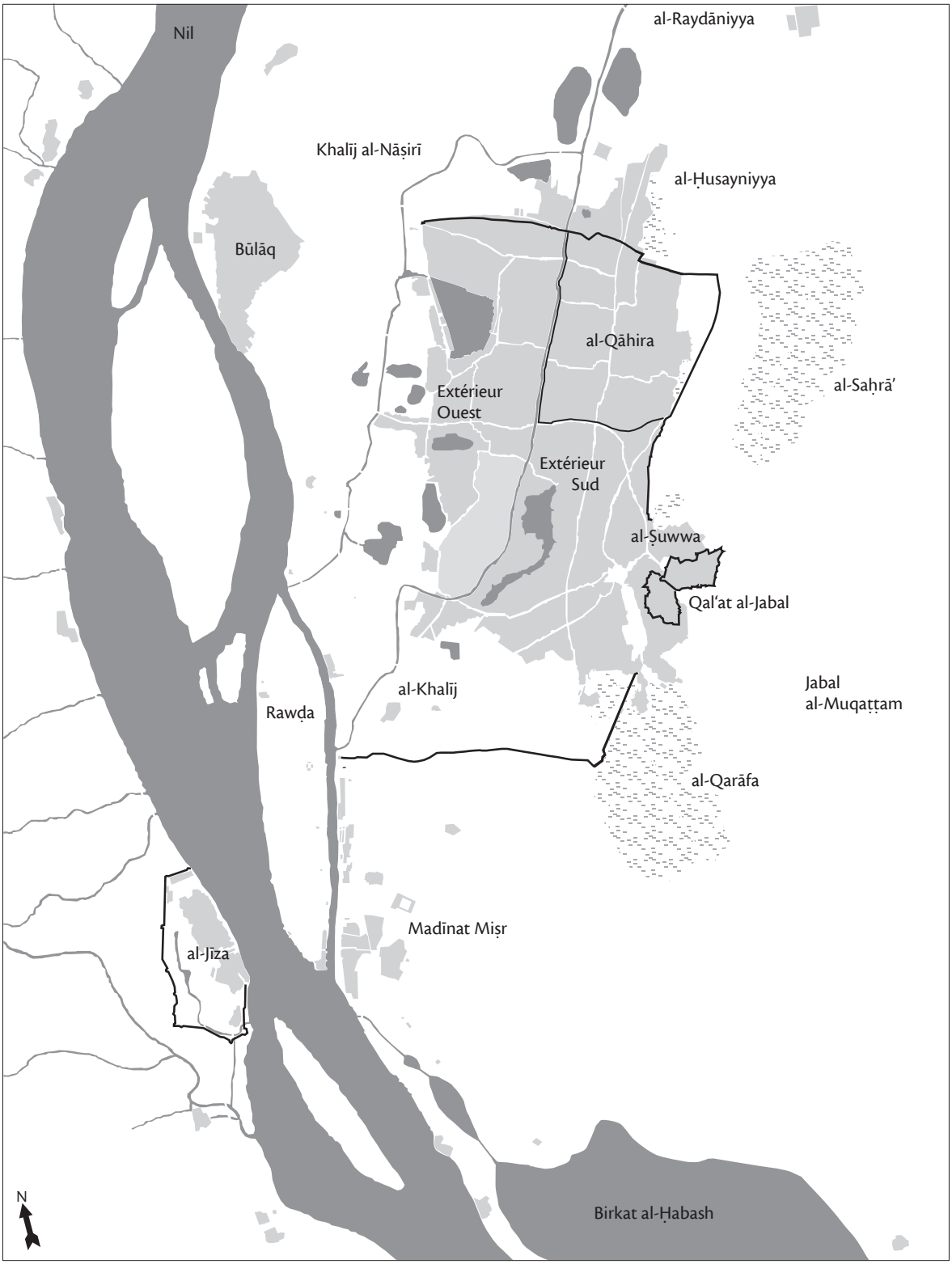

0 500 1000 2000 3000 m.

fond de carte : Plan général de Boulâq, du Kaire, de l'île de Roudah, du Vieux-Kaire et de Gyzeh, *Description de l'Égypte*

anciens remparts

Fig. 1. Localisation des principaux toponymes.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 2. Portes et poternes mentionnées lors des événements du printemps 1389.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

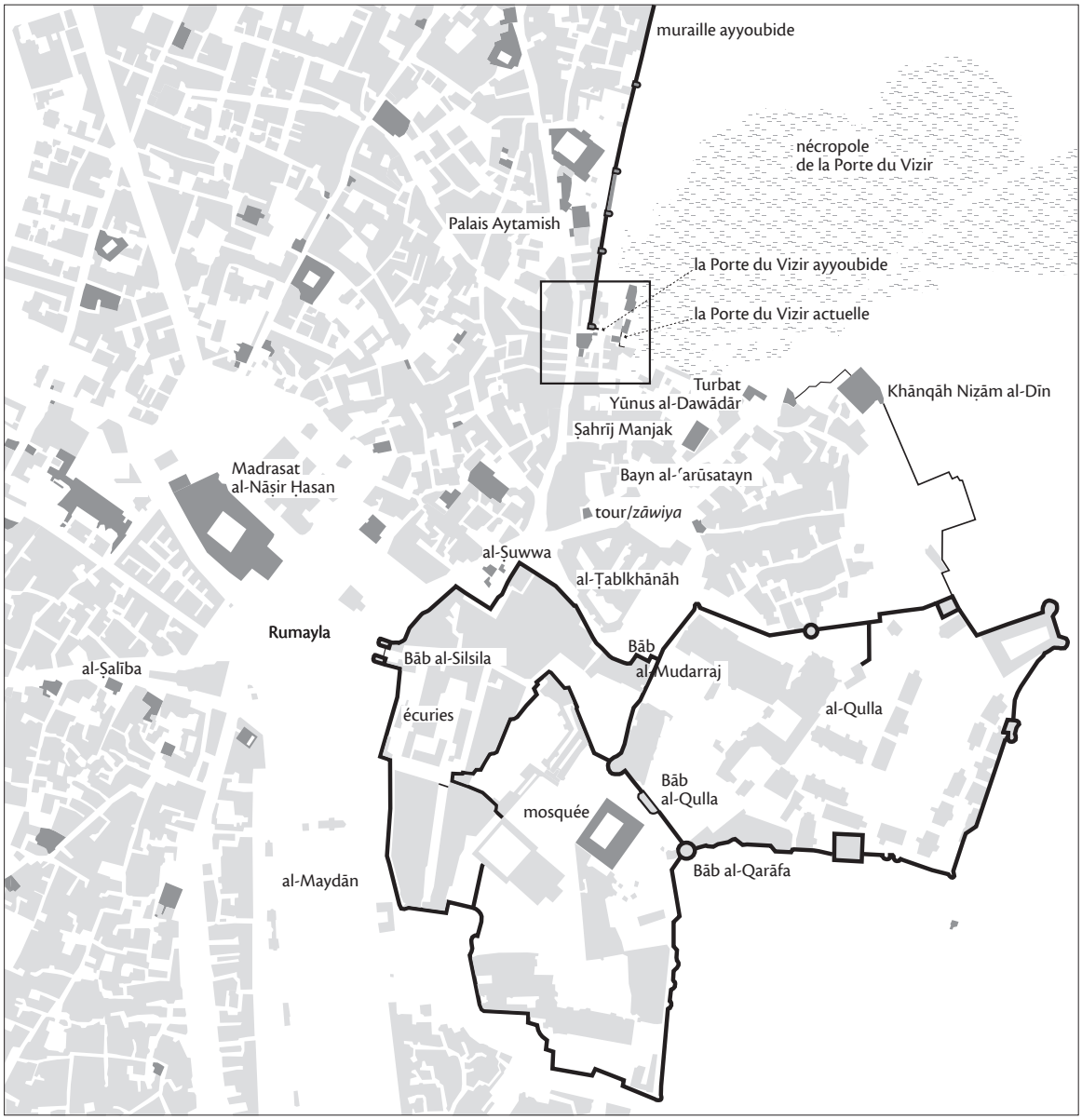

fond de carte : *Map of Cairo showing Mohammedan Monuments*, 1950

0 100 200 500 m.

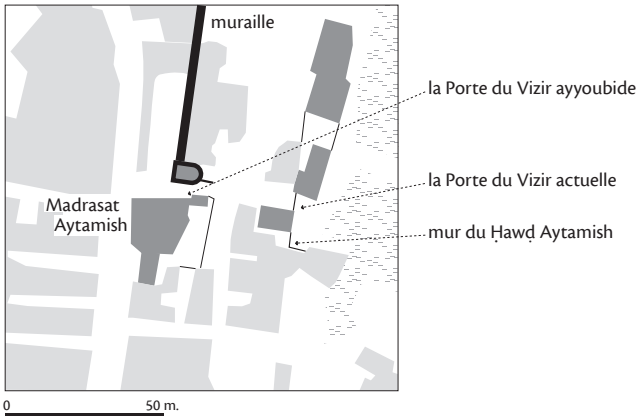

monument médiéval

espace funéraire

© Julien Loiseau.

Fig. 3. La Citadelle du Caire dans son environnement urbain en 1389.

© IFAO 2024 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net